Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION
BILAN DE COMPETENCES

BILAN DE COMPETENCES

Analyse et évaluation des compétences professionnelles et personnelles

Ethik Connection vous propose de réaliser un bilan de compétences de maximum 24 heures se répartissant sur plusieurs semaines, tenant compte de votre situation de handicap ou celles de vos collaborateurs.

Nos praticiens, experts du handicap en milieu professionnel vous proposent cet outil pour faire de ce moment charnière, dans une carrière professionnelle, une véritable réussite.

Notre bilan de compétences se constitue en 6 phases, dont **3 phases obligatoires** : l'entretien préalable, la constitution du dossier, la phase **préliminaire**, la phase d'**investigation**, la phase de **conclusion** et l'entretien 6 mois après le bilan de compétences.

Qu'est-ce qu'un Bilan de Compétences ?

Le **bilan de compétences** est l'analyse et l'évaluation des compétences professionnelles et personnelles, ainsi que des aptitudes et des motivations d'une personne.

PUBLIC

. Notre **bilan de compétence** est à destination des entrepreneurs, salariés, demandeurs d'emploi, en situation de handicap quelque soit leur projet

INTERVENANTS

Spécialisés dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap ayant une habilitation en psychologie ou en bilan de compétences, vous seront communiqués dans les plus brefs délais.

MÉTHODES

Entretiens individuels personnalisés, une écoute active et bienveillante d'un consultant

OBJECTIFS

Prendre en compte le handicap & son évolutivité dans votre projet professionnel :
méthodes et outils de compensation et de gestion de temps

Etablir l'état des lieux du parcours professionnel du bénéficiaire :
analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations

Recenser les facteurs favorisant la réalisation du projet du bénéficiaire

Définir les pistes d'évolution en fonction du profil professionnel déterminé

Vérifier et valider la faisabilité du projet professionnel du bénéficiaire

ÉVALUATION

Outils d'évaluation des compétences et de création de projet professionnel

DURÉE

En 24 heures soit 13 heures d'entretien en face à face avec un(e) praticien(ne) et 11 heures de travail personnel

PRE-REQUIS

Aucun

LIEU DE LA FORMATION

Distanciel et présentiel

PROGRAMME DU BILAN DE COMPÉTENCES

Phase 1 : l'entretien préalable
Objectifs :

- Réaliser un entretien d'information personnalisé et gratuit pour connaître votre besoin et vous orienter au mieux vers la solution la plus adéquate

Phase 2 : la constitution du dossier
Objectifs :

- Accompagner le bénéficiaire dans l'établissement, le suivi, la finalisation du dossier administratif et la prise en charge financière

Phase 3 : la phase préliminaire
Objectifs :

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- Définir et analyser la nature de ses besoins
- Informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre

Phase 4 : la phase d'investigation
Objectifs :

- Analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels
- Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et, le cas échéant, évaluer ses connaissances générales
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelles
- Prendre en compte sa situation de handicap au présent comme dans son évolution possible et son incidence sur le projet professionnel en cours de définition

Phase 5 : la phase de conclusion (entretiens personnalisés)
Objectifs :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet
- Définition d'aide technique & d'aide humaine potentiellement en lien avec la situation de handicap le cas échéant afin d'optimiser la mise en œuvre du projet professionnel
- Planifier le rendez-vous de suivi post-bilan
- Remise de la synthèse et du certificat de réalisation

Phase 6 : l'entretien à 6 mois
Objectifs :

- Faire le point avec le bénéficiaire sur sa situation après le bilan de compétences

TARIFS

Concernant nos tarifs, ils sont établis par rapport au nombre d'heures définies lors de l'entretien d'accueil, en fonction des objectifs du bilan et de la problématique du bénéficiaire.

Un devis détaillé est remis au candidat à la fin de l'entretien.

DÉLAIS D'ACCÈS

Après un premier contact téléphonique, nous nous engageons à proposer un premier entretien d'accueil au plus tard 10 jours après ce contact. La prestation commence au plus tard 10 jours après la validation du financement.

FINANCEMENT

Formation finançable par Pôle Emploi, les Fonds d'Assurance Formation (FAF), le Compte Personnel de Formation (CPF), les Opérateurs de Compétences (OPCO), l'AGEFIPH, le FIPHFP et l'employeur.